

**Objet : Compte-rendu du Conseil d'Administration du Lycée Français  
Alioune Blondin Beye**

**Date : 18 Mai 2023**

**Lieu : Salle de Réunion Polyvalente**

**Présents**

Membres du CA

M. Idalecio Mota (*Président CA*)  
Mme. Elise Descourtieux (*Vice-Présidente C.A*)  
Mr. Fabrice Moratinos (*Trésorier CA*)  
Mme. Vavita Leblanc (*Secrétaire C.A*)  
Mme. Dominique Somet (*Secrétaire-adjointe C.A*)  
Mme. Indira Campos (*Vice Trésorière*)  
Mme. Dominique Somet (*Vice-Secrétaire*)  
Mr. Samuel Chivukuvuku (*Membre CA*)  
Mr. Nelson Vieira (*Membre CA*)

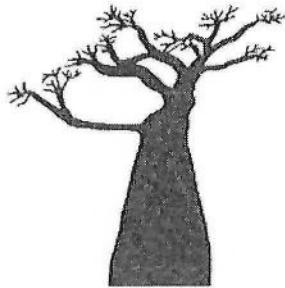
Invités

René Quirin (*Conseiller de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France*)  
Mme Herminia Daeden (*Attaché de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France*)  
M. Laurent Bengué (*Proviseur*)  
M. Willy Stienne (*D.A.F*)  
Mme Carine Dossou-Gbété (*Directrice du Primaire*)

Réunion statutaire tenue mensuellement dans le cadre du suivi de la gestion administrative et pédagogique du Lycée.

**Ordre du jour**

1. Débriefing formation sur le BFI
2. Retour sur le fonctionnement et utilisation de la plateforme Eduka
3. Présentation et validation compte financier 2022
4. Préparation conseil fiscal
5. Échéances et vie de l'établissement (prévisions inscriptions, préparations examens, etc)



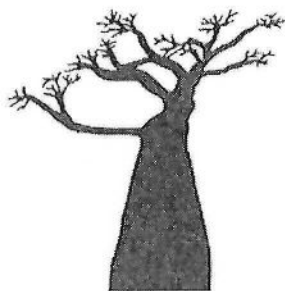
6. Résumé de points clés pour chaque commission (finances: remplacement trésorier, audit comptes 2022, octroi de prêts / RH: recrutements locaux et internationaux, renouvellement de contrats, départs à la retraite, retour commission dialogue social / travaux: acquisition terrains, cafétéria, 4ème portail)
7. Divers (prise de fonction Nicole Dikuzola en appui au CA)

## 1. Débriefing formation sur le BFI (Baccalauréat Français International)

Le processus d'ouverture du lycée vers l'international se concrétise avec un renforcement de l'apprentissage des langues. C'est dans ce cadre qu'un haut niveau pédagogique est recherché pour les enseignants en place et ceux prochainement recrutés (le niveau C2 en langues est vivement recommandé). Le lycée a donc 2 options : soit se fixer sur 2 langues (anglais et portugais) ou 3 langues (français, anglais, portugais). Cela demandera des modules supplémentaires en langues, permettra une reconnaissance spécifique dans ce domaine et favorisera un rayonnement appuyé de l'établissement. Il sera question d'intégrer le portugais aux épreuves du BAC. Le dossier est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre prévue à la rentrée 2024 (initialement pour la Première et la Terminale avec des bacheliers qui sortiraient avec un BAC labellisé international). Ce parcours renforcé en langues sera clairement une plus-value pour le lycée (des ressources en langues ont déjà été identifiées notamment en anglais et en histoire-géographie, lesquelles vont accompagner la construction et la mise en œuvre du dispositif).

## 2. Retour sur le fonctionnement et utilisation de la plateforme Eduka

Beaucoup de retours positifs des parents. Un outil intuitif qui facilite les inscriptions et dont les prochains modules pourront également faciliter les paiements. Certains modules vont être progressivement ajoutés (pour pouvoir téléverser le justificatif de paiement directement dans le système, possibilité de paiement par référence). L'année prochaine, les réinscriptions seront encore plus faciles puisque tous les documents seront déjà mémorisés dans la plateforme. Un système de vérification des entrées par l'intermédiaire d'un badge est en cours de réflexion (les informations des enfants et des parents seront prélevées sur la plateforme Eduka). Pour les activités périscolaires, il est attendu que pour chaque activité y ait une présentation de l'intervenant et des objectifs de la discipline sur la plateforme pour faciliter la sélection des parents. La mise en place de la plateforme Eduka permettra au Lycée d'obtenir le label EDD (Etablissement en démarche de développement durable) qui engage les établissements dans un processus de dématérialisation des données contribuant ainsi à une approche institutionnelle plus écologique.



### 3. Présentation et validation des comptes financiers 2022

La présentation des comptes a été faite par le cabinet comptable du lycée : JP Com. Les points essentiels à retenir sont :

- Le chiffre d'affaires de 2022 correspond à : 3 758 093 409 kwz. Il a été noté une disparité importante entre les comptes présentés et les prévisions budgétaires. Cette disparité s'explique dans un premier temps par la portion de la dette de l'AEFE mais des détails explicatifs seront donnés ultérieurement par le DAF.
- Dépenses :
  - 36% salaires et traitements du personnel
  - 58% fournitures et contrats de services (dont la contribution à l'AEFE)
  - 6% : frais financiers, amortissements et autres
- Reçus avant impôts :
  - 2 562 311 523,14 kwz
  - 425 848 479 kwz seront payés en impôts (soit 25% des recettes) notamment à cause des gains sur taux de changes
- Total des actifs : 4 992 403 5354,95 kwz.

L'approbation des comptes sera faite ultérieurement par email une fois que les explications demandées auront été apportées.

### 4. Échéances et vie de l'établissement (prévisions inscriptions, préparations examens, etc)

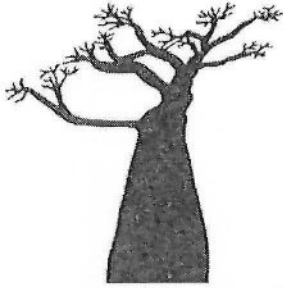
Prévisions effectifs :

- 656 élèves pour le primaire (30 professeurs des écoles dont 1 professeur vacataire) avec une pression à l'entrée notamment en maternelle.
- 295 pour le collège
- 154 pour le lycée (2 professeurs de français, 1 professeur d'histoire géo, 1 professeur d'espagnol en prévision de recrutement)

Rappel aux parents: la date limite pour les réinscriptions est fixée au 19 mai, passé cette date, la priorité ne sera plus donnée aux enfants déjà inscrits mais sera donnée selon l'ordre d'arrivée.

### 5. Préparation conseil fiscal

Le CA doit soumettre à l'Ambassade une proposition de 3 noms de représentants d'entreprises françaises opérant en Angola. Certains noms et

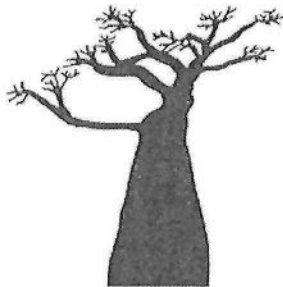


certaines entreprises ont été évoqués, le suivi sera fait de manière collaborative entre le CA et l'Ambassade.

## 6. Résumé de points clés pour chaque commission

- Commission finances : une rencontre formelle a eu lieu avec le Ministère de l'Education angolais. Dans ce cadre, une demande de modification du statut du lycée comme établissement scolaire à but non lucratif a été soumise. Ce nouveau statut pourrait permettre au lycée de bénéficier d'un statut fiscal différent et plus avantageux. Nous sommes en attente d'un retour officiel. La décision de placement d'une partie de la trésorerie a été réitérée par le CA, le DAF fera un suivi urgent auprès des banques en ce sens. Cette commission est encouragée à se réunir plus fréquemment. A noter le départ du Trésorier, Fabrice Moratinos, à la fin de l'année scolaire, il est urgent de motiver les candidatures pour combler cette fonction importante.
- Commission travaux : des réunions ont eu lieu entre le Governo Provincial de Luanda, le CA et l'Ambassade concernant la possibilité d'acquisition du terrain adjacent au lycée. Il semble que le propriétaire de ce dernier soit légalement titulaire du bien et ne souhaite pas vendre. En attendant un éclaircissement sur cette option, une deuxième option concernant le terrain se situant en face du lycée (en traversant la rue) sera rapidement envisagée par le CA.
- Commission ressources humaines :  
Sur la question des visas de travail, le Lycée a réitéré l'importance d'offrir un cadre de travail juridiquement responsable aux employés étrangers nécessitant un permis de travail dûment délivré par les autorités angolaises. A cet effet, les contrats de travail doivent et seront strictement encadrés par la détention préalable d'un visa de travail. On continue donc à chercher une agence de facilitation efficace pour encadrer cet exercice.  
Il y aura des demandes de création de poste auprès de l'AEFE sur la base d'une tendance d'augmentation des effectifs (notamment sur l'histoire géographie et le français).  
Le Lycée a procédé au non renouvellement de 2 contrats en CDD (sur recommandation pour l'un d'une inspection de l'AEFE et pour l'autre sur la base de suivis et observations internes).  
Trois employés ont atteint l'âge du départ à la retraite (âge défini par la loi du travail angolaise 60 ans et le maximum pratiqué dans les institutions françaises 67 ans), ces départs ont été signifiés et les concernés bénéficieront d'un accompagnement selon les demandes et les disponibilités.

Il a été reconnu qu'un effort de communication doit être fait de la part du CA vers les enseignants et les parents pour expliquer le travail et les décisions prises au niveau des ressources humaines mais également au niveau de toutes



les commissions du CA et de la Direction. A cet effet, une réunion d'information est prévue avant fin Mai.

## 7. Divers

Le Bal des terminales de fin d'année. Une communication a été faite aux entreprises par les élèves sollicitant un appui financier. Le CA a également été sollicité en ce sens. Le CA félicite les élèves pour leur esprit d'initiative et d'organisation et leur assure un appui certain qui sera déterminé sous peu après revue détaillée de leur proposition.

<b>Dates à retenir :</b>	A définir : Réunion d'information aux enseignants A définir : Réunion du conseil fiscal
<b>Prochaine réunion du CA</b>	Mi-juin (dernier CA de l'année scolaire)

*Le Président, Idalecio Mota*

*La Secrétaire, Vavita Leblanc*